



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Facile
à lire et
à comprendre



Que faut-il faire si votre voiture a un airbag Takata?

Sommaire

Quel est le problème des airbags Takata ?.....	2
Que devez-vous faire pour votre sécurité ?	3
Questions et réponses pour en savoir plus sur les changements d'airbags Takata.....	7
Liens vers les sites internet utiles.....	11

Quel est le problème des airbags Takata ?



Les airbags sont des sortes de coussins remplis d'air placés devant le conducteur.

Par exemple dans le volant.

On ne les voit pas.

Ils sortent automatiquement et se gonflent tout seuls en cas de choc ou d'accident.

Ils protègent le conducteur et les passagers.



Certains airbags de la marque Takata sont dangereux.

L'airbag peut exploser quand il s'ouvre.

L'airbag peut projeter des morceaux de métal dans la voiture.

Ces morceaux peuvent blesser ou tuer une personne dans la voiture.

Ce problème existe dans beaucoup de voitures en France et dans le monde.

Les constructeurs recherchent les voitures concernées pour changer les airbags dangereux.

Cela s'appelle une **campagne de rappel**.

Votre voiture est peut-être concernée par cette campagne de rappel.



Que devez-vous faire pour votre sécurité ?

Regardez si votre voiture est concernée

1. Cherchez le numéro VIN de votre voiture.

C'est un numéro à 17 caractères.

2. Ce numéro est écrit sur la carte grise de la voiture.

3. Entrez ce numéro sur le site internet

de la marque de votre voiture.

Les sites de plusieurs marques sont listés

dans la partie « liens vers les sites internet utiles »

à la fin du document.

4. Vous pourrez entrer le numéro VIN de votre voiture sur le site

de la marque de votre voiture.

Le site vous explique quoi faire.



Lisez bien votre courrier

Le constructeur de votre voiture ou votre garage

vous envoient un courrier

si votre voiture est concernée.

Ce courrier vous explique quand et comment

prendre rendez-vous pour changer les airbags.



Attention : Si la lettre dit **stop drive,**

vous devez arrêter de rouler avec votre voiture.



Appelez votre garagiste ou votre constructeur pour savoir comment faire pour changer les airbags.

Prenez vite rendez-vous avec un garage

Appelez un garage de votre marque de voiture
Prenez un rendez-vous pour changer l'airbag
ou les airbags.

Le garagiste vous dira s'il faut changer
un ou plusieurs airbags.



Il faut faire vite.

Le risque peut être plus fort si vous attendez
pour faire changer votre airbag.



La réparation est gratuite.

Le garage ou le constructeur doit vous proposer
une solution de transport gratuite
si vous êtes dans cette situation :

- vous êtes concerné par une alerte urgente **stop drive**
- le rendez-vous avec votre garage est dans plus de 15 jours



C'est par exemple :

- une voiture de remplacement
- une voiture de location



- un autre moyen de transport équivalent à la voiture

Si le garage refuse de trouver une solution

demandez de l'aide en envoyant un mail à cette adresse :

takata.ssmvm@developpement-durable.gouv.fr.

Si vous avez un doute

ou si vous n'avez pas reçu de courrier

appelez le service client de la marque de votre voiture.

Vous pouvez aussi vous renseigner

sur le site internet de la marque de votre voiture.

Vous y trouverez toutes les informations

sur les airbags Takata.



Après la réparation de votre airbag

Le garage doit vous donner une attestation écrite
après la réparation de l'airbag.

C'est un document qui prouve
que l'airbag dangereux a été remplacé.



L'attestation doit contenir :

- le nom, l'adresse et le numéro d'entreprise
du garage ou de la personne qui a fait la réparation
- le numéro VIN de votre voiture



- la liste des airbags changés

Par exemple : les airbags conducteur et passager

- la date prévue pour la réparation
s'il reste un airbag à changer plus tard

Le garagiste doit signer l'attestation.

Gardez bien ce document.

Le garage peut-il refuser de faire la réparation ?

Le garage doit faire la réparation
si votre voiture est concernée par les airbags Takata dangereux.

Si le garage refuse vous devez appeler le service client
de la marque de votre voiture.

On trouve le numéro des services clients
sur les sites des marques de véhicules.

Si le service client refuse
vous pouvez le signaler sur le site [Signal Conso](#).
Signal conso prévient le constructeur de votre voiture.
Le constructeur peut vous répondre directement
sur Signal Conso.



Questions et réponses

sur les changements d'airbags Takata

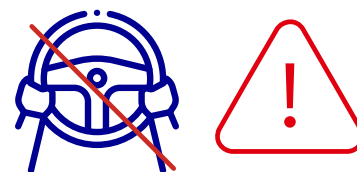
Est-ce que je peux continuer à rouler avec ma voiture ?

Non.

Si votre voiture est concernée
il faut la faire réparer rapidement.

Il faut arrêter tout de suite de rouler
avec votre voiture

si vous avez reçu une alerte urgente **stop drive**.



Est-ce que je peux réparer l'airbag moi-même ?

Non.

Il ne faut jamais toucher à l'airbag vous-même.

Allez toujours dans un garage pour faire cette réparation.

**Est-ce que je peux rater le contrôle technique
de ma voiture à cause de l'airbag ?**

La loi change à partir de janvier 2026.



- Si votre voiture a un airbag Takata avec une alerte **stop drive** :

- le contrôle technique ne sera pas bon
- la voiture sera mise en contre-visite.



Cela veut dire que vous devez faire réparer votre airbag.

Après la réparation vous devez retourner faire vérifier votre voiture au contrôle technique.

- vous n'aurez plus le droit de rouler avec votre voiture tant que l'airbag n'est pas réparé
- Si votre voiture a un rappel moins grave sans alerte **stop drive** :
 - le contrôle technique sera accepté
 - mais vous serez informé du problème

Je souhaite acheter une voiture d'occasion.

Que dois-je faire ?

Le vendeur doit vous dire

- si la voiture est concernée par un rappel
- si la réparation a été faite ou non.

Il doit vous donner l'attestation du garagiste si la réparation a été faite.



Pour être plus sûr

vérifiez si la voiture a un airbag dangereux.



- Demandez au vendeur le numéro VIN de la voiture.
- Vérifiez ce numéro sur le site de la marque de la voiture.

Vous pouvez retrouver ce site dans la partie appelée :

liens vers les sites internet utiles



**Est-ce qu'un garagiste peut mettre un airbag
Takata d'occasion dans ma voiture ?**

Non.

C'est interdit.

La loi interdit d'utiliser des airbags d'occasion.

La voiture doit être réparée avec des pièces sûres
pour protéger les personnes.



Liens vers les sites internet utiles.

Voici les liens vers les sites des marques de voiture qui rappellent les voitures avec des airbags Takata.

Vous trouverez les modèles de voitures concernées sur les sites.

- Audi : <https://www.audi.fr/fr/campagne-rappel-airbag-takata/>
- BMW : <https://entretien.bmw.fr/airbagsTAKATA>
- Cadillac : <https://www.mopar.com/fr-ca/my-vehicle/recalls>
- Chevrolet : <https://experience.gm.com/ownercenter/recalls>
- Chrysler : <http://www.recall.stellantis.com/#/takata>
- Citroën : <https://www.citroen.fr/entretenir/campagnes-de-rappel.html>
- Daihatsu : <http://www.daihatsu.fr/contact.php>
- Dodge : <http://www.daihatsu.fr/contact.php>
- DS: <http://www.recall.stellantis.com/#/takata>
- Ferrari : <https://www.ferrari.com/en-EN/auto/recall-information>
- Ford : <https://www.ford.fr/support/rappels>
- Honda : <https://auto.honda.fr/cars/owners/airbag-recall.html>
- Jaguar : <https://www.jaguar.fr/ownership/vin-recall.html>
- Jeep : <http://www.recall.stellantis.com/#/takata>



- Lancia : <http://www.recall.stellantis.com/#/takata>
- Land Rover : <https://www.landrover.fr/ownership/vin-recall.html>
- Lexus : <https://www.toyota.fr/votre-toyota/entretien/campagnes-de-rappel>
- Mazda : <https://www.mazda.fr/proprietaires/mon-vehicule/campagne-takata/#%C2%A0>
- Mercedes-Benz : <https://www.mercedes-benz.fr/passengercars/services/recall.html>
- Mitsubishi : <https://www.mercedes-benz.fr/passengercars/services/recall.html>
- Nissan : <https://www.nissan.fr/etre-proprietaire-d-une-nissan/avis-de-rappel/takata-recall-campaign.html>
- Opel : <http://www.recall.stellantis.com/#/takata>
- Peugeot : <http://www.recall.stellantis.com/#/takata>
- Saab : Il n'y a plus de garage de la marque Saab en Europe.
Vous pouvez aller voir votre garagiste habituel.
Demandez-lui de vérifier si l'airbag est de la marque Takata.
Si oui demandez au garagiste s'il peut le changer.
- Seat : <https://www.seat.fr/proprietaire/services-apres-vente/campagne-rappel-airbags-takata>
- Skoda : <https://recallactions.skoda-auto.com/995/fr-fr/>



- Subaru : <https://www.subaru.fr/campagnes-de-rappel.aspx>
- Suzuki : <https://www.suzuki.fr/campagne-rappel>
- Tesla : <https://service.tesla.com/en-US/vin-recall-search>
- Toyota : <https://www.toyota.fr/votre-toyota/entretien/campagnes-de-rappel>
- Volkswagen : <https://www.volkswagen.fr/fr/entretenir-ma-volkswagen/action-de-rappel/campagne-rappel-airbag-takata.html>



[Com'access](#) a adapté ce document accessible à tous avec la méthode du **Facile à Lire et à Comprendre**.

On dit aussi FALC.

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site internet : www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

©Logo européen easy to read d'Inclusion Europe.

Les pictogrammes appartiennent au ©service d'information du gouvernement.

Nous remercions vivement la Résidence de la Lande à Betton (35) pour la relecture et la validation du document.

